Communiqué de presse du Comité Touche pas à ma Poste Vaud !

Affaire CarPostal, des têtes doivent tomber !

L'affaire CarPostal est d'un degré de gravité que nous ne pouvons laisser passer. Selon les informations parues dans la presse, 78 millions de francs de subventions publiques ont été perçus de manière illégale entre 2007 et 2015 par CarPostal. Comment des responsables impliqués dans un tel scandale peuvent-ils encore être dignes de confiance ?

Madame Ruoff, directrice de La Poste, qui dit n'avoir appris l'affaire qu'en novembre dernier, refuse de démissionner et le conseil d'administration de la Poste, par la voix d'Urs Schwaller, son président, lui exprime son soutien, selon des communications du 15 février 2018.

Le comité Touche pas à ma Poste Vaud ! ne l'entend pas de cette oreille. L'automne dernier, il a lui-même, à deux reprises, envoyé une lettre de licenciement symbolique – restée sans véritable réponse – à la directrice de la Poste, pour lui faire une série de reproches et de critiques sur sa gestion désastreuse pour l'avenir de l'entreprise mais aussi celui qu'elle réserve à ses employés.

Si cette affaire s'était déroulée dans un pays nordique, il y a longtemps que les fautifs auraient été licenciés. La situation est suffisamment grave pour que la directrice de La Poste, son conseil d'administration et les dirigeants de CarPostal démissionnent avec effet immédiat. Quant à savoir qui savait et depuis quand, une enquête le déterminera et les coupables devront assumer les responsabilités de leurs actes.

Nous exigeons aussi que les entreprises de droit public soient plus transparentes sur leurs activités financières. Cette affaire scandaleuse, qui aurait pu être évitée si CarPostal avait été mieux contrôlée, est en train de nuire à l'image de La Poste, respectée par les citoyens, mais pour combien de temps encore ?

L'opacité de cette affaire soulève aussi la question de comment La Poste détermine quel office postal doit disparaitre, car là aussi il y a de sérieuses zones d'ombres qui doivent être éclaircies. Nous demandons que la Poste publie en toute transparence, un rapport détaillé sur le processus de fermeture, sur les critères qu'elle a prédéfinis et sur quelle base les a-t-elle prédéfinis. Les citoyens ont le droit de savoir comment et pourquoi leur poste locale a été fermée.

Enfin, nous pouvons compter sur un soutien de poids, le conseiller national Denis de la Reussille qui, via un communiqué de son parti (PST/POP) du 13 février, appelle aussi les personnes précédemment citées à démissionner.
(http://www.pst.ch/v5/spip.php?article491)

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions

Christophe Grand – secrétaire du POP Vaudois – 079 947 23 17
Andrea Eggli – présidente d'ACIDUS – 076 822 36 79